

DEMANDE D'AUTORISATION D'UN USAGE CONDITIONNEL

AVIS est par les présentes donné par le soussigné, secrétaire substitut de l'arrondissement de Rosemont—La Petite-Patrie, que le conseil d'arrondissement statuera, lors de sa séance du 5 décembre 2016, à 19 h, au 5650, rue D'Iberville, 2^e étage, en la Ville de Montréal, sur la demande d'autorisation, pour l'exercice de l'usage conditionnel suivant :

Une demande d'autorisation d'un usage conditionnel relativement à l'occupation du rez-de-chaussée du bâtiment situé aux 5216-5220, rue D'Iberville, à des fins de « soins personnels », le tout conformément aux dispositions du *Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Rosemont—Petite-Patrie* (01-279).

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil d'arrondissement relativement à cette demande.

Fait à Montréal, ce 15 novembre 2016.

Arnaud Saint-Laurent
Secrétaire d'arrondissement substitut